

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
- Conditions d'admission	5
- Gestion et contacts	5
- Infos pratiques	5

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure en biologie vous offre les compétences en biologie qui faciliteront l'accès au master en biochimie, biologie moléculaire et cellulaire.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Erreur de transformation xhtml vers fo pour 'programme_detaille' erreur=org.xml.sax.SAXParseException; lineNumber: 277; columnNumber: 12; Des guillemets ouvrants sont attendus pour l'attribut "{1}" associé à un type d'élément "class".

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2015-2016
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- ⊗ Au choix
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
2 3

o Cours de 2e année (15 crédits)

● LBIO1261D	Biophysique (1e partie)	Alain Cornet, Thierry Delbar, Patrick Gilon	45h+4h	4 Crédits	1q	x	
● LBIO1261E	Biophysique (2e partie)	Alain Cornet, Pierre Morsomme, Jean-François Rees (coord.)	26h	2 Crédits	2q	x	
● LBIO1232A	Physiologie et histologie animales : histologie	Bernard Knoops	20h+20h	2 Crédits	1q	x	
● LBIO1232B	Physiologie et histologie animales : physiologie	Patrick Dumont	20h	2 Crédits	2q	x	
● LMAT1275	Statistiques en sciences naturelles	Anouar El Ghouch	30h+30h	5 Crédits	1q	x	

o Cours de 3e année (15 crédits)

● LBIO1321	Génétique moléculaire	Bernard Hallet	35h+10h	4 Crédits	1q	x	
● LBIO1322A	Exercices intégrés de biochimie et génétique moléculaire	Bernard Hallet, Patrice Soumillion	0h+45h	4 Crédits	2q	x	
● LBIO1311	Microbiologie et virologie	Claude Bragard, Pierre Wattiau	40h+15h	4 Crédits	1q	x	

o Cours au choix

L'étudiant choisit au moins 3 crédits parmi

⊗ LBIO1332	Embryologie animale	René Rezsóhazy	25h+15h	3 Crédits	1q	x	
⊗ LBIO1335	Immunologie	Jean-Paul Dehoux	25h+15h	3 Crédits	1q	x	
⊗ LBIO1342	Développement et morphogenèse végétales : croissance et différenciation	François Chaumont	20h+15h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBIO1343	Développement et morphogenèse végétales : contrôle génétique de la morphogenèse	François Chaumont	25h+15h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBIO1281	Travaux intégrés de biologie	Françoise Gofflot, Pascal Hols, André Lejeune (coord.), Jean-François Rees, Hans Van Dyck	10h+35h	4 Crédits	1 + 2q	x	

Prérequis entre cours

Un document [prerequis-2015-min-lbiol100i.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](#).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> [Bachelier en sciences chimiques](#) [prog-2015-chim1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette mineure est accessible aux seuls étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences chimiques.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entite de la structure BIOL

Acronyme	BIOL
Dénomination	Ecole de biologie
Adresse	Croix du sud 4-5 bte L7.07.05 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 34 89 - Fax 010 47 35 15
Site web	https://www.uclouvain.be/biol
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)
Faculté	Faculté des sciences (SC)
Commission de programme	Ecole de biologie (BIOL)

Responsable académique du programme : [André Lejeune](#)

Personnes de contact

Secrétaire de l'Ecole de biologie (Baccalauréat) : [Bernadette gravy](#)

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en deuxième année de baccalauréat en sciences chimiques via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure en biologie (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une mineure).

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de baccalauréat (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de baccalauréat (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de baccalauréat suivi.

Horaire des cours

L'horaire des cours peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/horaires-sc.html>

Inscription aux cours de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

Organisation des examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend en même temps que l'inscription aux examens de l'année d'études de la majeure.

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/43606.html>